

# MELIA, **M**odèle d'**É**valuation **L**inguistique **I**nformatisée **A**daptable

## **1 Introduction**

L'édition récente du cadre européen commun de référence pour les langues ainsi que celle du portfolio européen des langues par les éditions Didier, témoignent d'une évolution dans l'enseignement des langues vivantes.

La pédagogie par compétences qui a tout d'abord touché la sphère des enseignements professionnels s'étend en effet, progressivement au reste du milieu scolaire. Le cadre européen commun de référence pour les langues, élaboré sur l'initiative du conseil de l'Europe, fournit un outil précieux à tout enseignant en langue désireux de disposer d'une grille stabilisée de compétences institutionnelles.

La multiplication des conférences et des présentations, à l'échelon d'une école, d'une académie, d'une région d'Europe, en a assuré une meilleure connaissance de la part du corps enseignant.

La dimension européenne de ce document encourage l'harmonisation des pratiques des enseignants de langues ;

Enseigner et apprendre une langue en s'appuyant sur une grille d'items de compétences permet d'enrichir sa pratique en poursuivant les objectifs qui ont prévalu à la rédaction du cadre européen commun de référence, c'est-à-dire « encourager les praticiens, dans le domaine des langues vivantes, quels qu'ils soient, à se poser un certain nombre de questions sur leurs pratiques et à faciliter les échanges d'informations entre les praticiens et les apprenants afin que les premiers puissent dire aux seconds ce qu'ils attendent d'eux en termes d'apprentissages ».

Malgré les principes fondamentaux exprimés dans le cadre européen commun de référence pour les langues, ce document s'implante lentement dans les classes de langues.

Son utilisation par les élèves et par les enseignants se fait la plupart du temps sous forme d'un portfolio papier qui intègre trois volets : un passeport, une « biographie langagière », et un dossier. Le passeport contient une composante d'évaluation, qui reprend l'une des grilles d'auto évaluation proposées dans le cadre européen de référence.

Si l'on excepte l'intermédiaire du portfolio, le cadre européen de référence pour les langues n'a pas encore de support intégré à l'environnement de travail quotidien de l'enseignant et de l'élève.

Pourtant, l'intérêt que suscitent les présentations du cadre européen de référence et du portfolio, lors de colloques ou de journées organisées sur ce sujet montrent qu'il existe bien une volonté réelle d'intégration de ce texte et de la dimension de l'enseignement des langues qu'il met en jeu par les enseignants dans leur pratique quotidienne.

C'est à offrir un nouveau vecteur pour son utilisation que nous avons travaillé.

L'environnement dans lequel s'opère l'enseignement des langues s'enrichit graduellement de l'apport des TICE. Ceci répond à des préoccupations diverses. Qu'il s'agisse, sous l'objectif général d'une efficacité pédagogique accrue, de permettre une plus grande autonomie des élèves, une individualisation des parcours, de rendre le cours plus attrayant, de varier les supports ou de tisser de nouveaux échanges, les TICE s'imposent progressivement. Dans ce contexte général il semble naturel de proposer aux élèves et aux enseignants un outil numérique d'évaluation des compétences en langues adossé au cadre européen, qui viendra enrichir leur univers de travail.

Outre l'intérêt de bénéficier d'un contexte favorable aux TICE, il y a bien un intérêt intrinsèque à l'utilisation du support numérique comme vecteur d'une évaluation des compétences linguistiques. Ce sont les avantages généraux de l'informatique qui sont ici à mettre à profit : possibilité de réutilisation des données, manipulation statistique, etc...

## 2 L'expérience existante, GiBii un gestionnaire des compétences du B2i.

Le B2i, brevet informatique Internet, rédigé par le ministère recense les items décrivant les compétences manipulatoires devant être maîtrisées par les élèves. Gibii est un logiciel original (sous licence GPL) qui respecte l'esprit du B2i et dégage les élèves, les enseignants, l'administration de l'établissement de toute contrainte liée à des documents papier. Il doit permettre de favoriser l'implantation du B2I et d'en faciliter l'utilisation courante pendant toute la scolarité de l'élève.

Le logiciel s'installe aussi bien sur un poste isolé, sur le réseau de l'établissement ou même sur un serveur Web sur Internet. Il s'adapte aux différentes stratégies d'organisation des établissements :

Dans les collèges, la base des élèves et des professeurs est récupérée à partir des fichiers du GEP. Sa mise en place est donc simple et rapide.

## 3 MELIA

Au-delà des différences de contenus (les compétences évaluées), c'est le même principe de manipulation et de conception que nous avons mis en œuvre s'agissant des compétences en langues recensées dans la grille d'auto évaluation du cadre européen commun de référence des langues.

Par une application en ligne, baptisée MELIA (sous licence GPL), l'élève peut d'ores et déjà accéder, après s'être identifié par un nom d'utilisateur et un mot de passe, à un outil intuitif et simple lui proposant une liste d'items adaptés à son niveau (A1/A2, pour le collège, B1/B2, pour le lycée).

Pour établir cette liste, nous avons repris terme à terme les items recensés dans la grille d'auto évaluation du cadre européen commun de référence des langues (p.26-27). Puis avec un groupe de professeurs de langues de l'Académie de Bordeaux, nous les avons décomposés en plusieurs parties, pour une meilleure lisibilité. Nous avons été attentifs à ne pas cloisonner les niveaux. Un élève de quatrième pourra donc sans problème revenir sur une compétence du niveau A1 s'il le juge nécessaire, ce qui correspond parfaitement aux pratiques habituelles de construction des savoir-faire linguistiques.

Cet outil permet à l'apprenant, par une relation qui peut être différée, d'émettre, après avoir suivi le déroulement normal d'une ou plusieurs séquences élaborées par son professeur, des propositions de validation des compétences linguistiques qu'il estime avoir acquises.

Dans, un espace est réservé à l'élève pour qu'il décrive dans quel contexte, il pense avoir acquis l'item. Ce message accompagnant sa demande de validation de l'item est envoyé dans la boîte de réception de l'enseignant. Celui-ci peut accepter ou rejeter cette proposition en justifiant ou non son choix.

A l'aide de ce même outil l'enseignant peut à tout moment, de n'importe quel ordinateur connecté à Internet accéder à un paysage, sous forme de grille, des compétences acquises et non acquises de ses élèves. Ces compétences peuvent être représentées sous forme de tableaux ou diagrammes pour l'ensemble des classes, pour une classe, pour un élève, offrant un outil qui permet en temps réel de mesurer écart et progression. Par exemple, les enseignants pourront voir, après quel type d'exercices ou d'activités les élèves ont l'impression d'avoir acquis une compétence particulière ou encore quelle est la compétence la plus demandée par les élèves, et donc, ce sur quoi ils devront mettre l'accent dans la suite de leur séquence.

Par-là même on exploiterait pleinement les possibilités du numérique en ligne qui permet de regrouper facilement les données ce que ne permet pas le support papier.

Pour les élèves, l'enjeu est majeur : en leur offrant une boussole et une carte, pérennes et lisibles, dans leur parcours de progression, l'application cherchera à favoriser la prise de conscience de la part des

apprenants des objectifs parfois trop implicites, et sera propre à amener une implication accrue, et une réflexion sur les motifs de leur apprentissage.

## 4 Déroulement simplifié

MELIA est une application en ligne. Chaque établissement dispose d'un numéro, chaque élève et chaque enseignant se connecte avec un mot de passe et un login qui lui est propre à l'adresse suivante, <http://priam.ac-bordeaux.fr/melia>.

Tout utilisateur qui lance la page de démarrage doit entrer son login et son mot de passe et voit s'afficher automatiquement les données qui le concernent.

### 4.1 L'élève

Il peut voir, en ce qui le concerne, l'état de chaque item de la grille d'auto évaluation du cadre européen commun de référence pour les langues, remaniée par un groupe d'enseignant. Un élève ne voit s'afficher que les items qui le concernent. Un élève de 6ième n'aura pas accès au niveau B2, par exemple.

Lorsqu'il demande un item, l'élève peut justifier sa demande par quelques mots que recevront son ou ses professeurs. Lorsqu'il consulte l'état d'un item demandé, il trouve les éventuelles réponses des enseignants. L'élève dispose d'autant de grilles d'items que de langues vivantes apprises. Sa fiche état contiendra donc les diverses validations pour chaque item.

Choix de la langue

24/01/2005  
CL08 Baccalauréat  
Elevé TEST  
En Es De

Titulaire précédente : 07/04  
Je lundi 24 janvier 2005 à 08:50:19  
10 133 152 240 0405

Écouter : Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même et de ma famille et de l'environnement concret et immédiat si les gens parlent lentement et distinctement (A1)

- Je suis capable de comprendre le nom, le prénom, l'âge et la nationalité, la description physique de quelqu'un qui se présente.
- Je suis capable de comprendre quelqu'un qui me parle de sa famille, de ses goûts, de ses loisirs.
- Je peux comprendre les chiffres, les prix et l'heure.
- Je peux comprendre si on parle du passé du présent ou du futur.
- Je suis capable de comprendre quelqu'un qui exprime une interdiction, une possibilité, une permission, un ordre, une consigne.
- Je peux suivre ce que deux personnes se disent sur des sujets familiers si leur débit est très lent, leur prononciation soignée et si de longues pauses me laissent le temps d'en saisir le sens.
- Je suis capable de comprendre des énoncés, négatifs, interrogatifs, affirmatifs, impératifs.

### 4.2 L'enseignant

Il voit les demandes des élèves de ses classes, pour sa langue enseignée. Il peut décider de donner ou non son accord, avec ou sans justification.

24/01/2005  
CL08 Baccalauréat  
M. Prof TEST  
espagnol

Titulaire précédente : 07/04  
Je lundi 24 janvier 2005 à 08:50:08  
10 133 152 240 0405

Liste des messages en cours :

Traiter la demande	Date	Classe	Prénom	Nom	Message	Item
<input checked="" type="checkbox"/>	lun. 24 janv. 2005 à 08:50:54	Classe_Test	Elevé	TEST	On a après les temps en classe	[4] - Je peux comprendre si on parle du passé du présent ou du futur
<input checked="" type="checkbox"/>	lun. 24 janv. 2005 à 08:50:54	Classe_Test	Elevé	TEST	Creo que no l	[5] - Je suis capable de comprendre quelqu'un qui exprime une interdiction, une possibilité, une permission, un ordre, une consigne.
<input checked="" type="checkbox"/>	mar. 10 janv. 2005 à 22:10:44	Classe_Test	Elevé	TEST	esasa	[2] - Je suis capable de comprendre quelqu'un qui me parle de sa famille, de ses goûts, de ses loisirs.
<input checked="" type="checkbox"/>	mar. 10 janv. 2005 à 22:10:44	Classe_Test	Elevé	TEST	fafaf	[1] - Je suis capable de comprendre le nom, le prénom, l'âge et la nationalité, la description physique de quelqu'un qui se présente.
<input checked="" type="checkbox"/>	mar. 10 janv. 2005 à 22:10:44	Classe_Test	Elevé	TEST	asasa	[3] - Je peux comprendre les chiffres, les prix et l'heure.

Il peut accéder à tout moment à un panel des compétences de ses élèves et voir ainsi quelles sont les compétences les plus demandées par ses élèves ou celles qu'ils ont le plus souvent obtenues.

Cette grille est un outil de pilotage.



### 4.3 Le professeur ressource

Il crée les comptes des enseignants et des élèves de l'établissement, à l'aide d'extractions du GEP. Divers écrans lui permettent d'effectuer des modifications (ajout d'élève ou d'enseignant, modification de certains libellés, etc.).



### 4.4 Le chef d'établissement

Il va suivre l'état d'avancement de la validation des compétences en langues vivantes sous forme statistique (par enseignant, par classe, par item du cadre européen commun de référence pour les langues, par élève).



## 5 Documents :

Un exemplaire de la feuille d'avancement :

<b>Eleve TEST</b>	Lycée Témoin - Rue des absents - 33123 PARLABAS	ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique
24/03/2004	<b>Validation des compétences en LV</b>	
<b>(A1) Ecouter : Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même et de ma famille et de l'environnement concret et immédiat si les gens parlent lentement et distinctement.</b>		
Acquis	<i>[La personne] Je suis capable de comprendre le nom, le prénom, l'âge et la nationalité, la description physique de quelqu'un qui se présente.</i>	
Acquis	<i>[Son entourage] Je suis capable de comprendre quelqu'un qui me parle de sa famille, de ses goûts, de ses loisirs.</i>	
	<i>[Compter] Je peux comprendre les chiffres, les prix et l'heure.</i>	
	<i>[Se situer dans le temps] Je peux comprendre si on parle du passé du présent ou du futur</i>	
	<i>[Modalités] Je suis capable de comprendre quelqu'un qui exprime une interdiction, une possibilité une permission, un ordre, une consigne.</i>	
	<i>[Type de supports audio] Je peux suivre ce que deux personnes se disent sur des sujets familiers si leur débit est très lent, leur prononciation soignée et si de longues pauses me laissent le temps d'en saisir le sens.</i>	
	<i>[Types d'énoncés] Je suis capable de comprendre des énoncés, négatifs, interrogatifs, affirmatifs, impératifs.</i>	
<b>(A1) Lire : je peux comprendre des noms familiers des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.</b>		
	<i>Je peux comprendre des instructions simples et courtes, surtout si elles sont illustrées et si elle font partie du langage de classe.</i>	
	<i>Je peux comprendre des messages simples et courts, par exemple sur des cartes postales, des E-mails, des annonces</i>	
	<i>Je peux reconnaître des noms, des mots et des expressions familières simples sur des affiches, des plans de villes ou des panneaux de circulation dans les situations les plus fréquentes de la vie quotidienne.</i>	
	<i>Je peux comprendre des textes simples très courts en me servant des noms, des mots et des phrases familiers et en relisant, par exemple, des parties du texte</i>	
	<i>Je suis capable de comprendre l'idée générale de textes simples, comme des biographies, des annonces, des lettres, ou des récits historiques factuels, donnant des informations et des descriptions, courtes et simples, surtout si elles contiennent des images qui facilitent la compréhension.</i>	
<b>(A1) Prendre part à une conversation : je peux communiquer de façon simple à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.</b>		
	<i>Lors d'une conversation, je suis capable de demander à mon interlocuteur de répéter ou de parler plus lentement.</i>	
	<i>Je suis capable de poser des questions simples et de répondre, s'il s'agit de sujets familiers, de moi-même, de mes goûts, de mes activités.</i>	
	<i>Je suis capable, dans les situations les plus courantes de la vie quotidienne, de demander des renseignements, de poser des questions sur ce dont j'ai immédiatement besoin.</i>	
	<i>Je sais exprimer une possibilité, une permission, un devoir, donner une consigne, un ordre. .</i>	

## INTEGRER MELIA A UNE PRATIQUE PEDAGOGIQUE

### Quelques réflexions préalables

L'intégration de Melia dans des pratiques pédagogiques semble tout à fait puisque cet outil va dans le sens d'une réflexion sur l'évaluation des résultats obtenus par les élèves en terme de compétences clairement explicitées. C'est un instrument qui incite l'élève à réfléchir sur ce qu'est «apprendre une langue vivante étrangère ». Il comprendra ainsi que cet apprentissage est totalement différent de l'étude d'une autre matière. Il est aussi très intéressant qu'il demande la validation d'une compétence qu'il estime avoir acquise, ce qui est une véritable démarche d'auto évaluation.

Ce qui suit propose quelques exemples concrets de pratiques qui peuvent aider un professeur à mettre en place Melia dans son dispositif pédagogique. Ce n'est en aucun cas exclusif d'autres approches. Il n'en demeure pas moins, qu'il nous paraît dangereux d'automatiser la validation d'une compétence à la réussite d'un ou plusieurs exercices à la suite d'un cours quel qu'il soit. La validation des items ne devrait pas être faite dans la foulée d'une évaluation sommative ou même accordée suite à une note d'évaluation dite régulière. En effet, rare est l'élève qui a acquis un item après une séquence de cours. La compétence ne sera acquise que lorsqu'elle devient pérenne. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le document imprimable MELIA est appelée feuille de position. Un élève se positionne en terme de compétences par rapport au Cadre Européen de référence en Langues et demande à ses professeurs d'attester son positionnement au fur et à mesure de son parcours d'apprentissage à l'école primaire, au collège, au lycée, à l'université.

Par contre Melia pourra être utilisé avec les élèves avec un bon décalage dans le temps par rapport aux compétences pédagogiques à valider, le professeur se basant pour l'accord ou le refus non pas sur un devoir ou un exercice effectué à un moment donné, mais sur un ensemble de données en sa possession, échelonnées sur une période assez longue (par exemple un trimestre).

### Propositions d'utilisation

Afin de réaliser cette mise en place, il paraît judicieux de porter à la connaissance des élèves l'ensemble des compétences du Cadre Européen de Référence dès la prise de contact avec la classe. On utilisera le vidéo projecteur, mais il est tout à fait possible de photocopier une impression des items (voir guide utilisateur de Melia). Cela semble nécessaire dans le cas des classes de débutants (soit école primaire, soit 6ème de collèges). Cette démarche permettra la réflexion sur ce qu'est apprendre une langue vivante.

Dans le cas où l'on introduirait Melia dans des classes ayant déjà deux, voire trois années, d'apprentissage, il sera intéressant de proposer dans une séance ultérieure de demander la validation d'items. En effet, le professeur se rendra compte que certains élèves vont demander la validation d'items en suivant ceux qui sont proposés à l'écran les uns après les autres. Les élèves qui ont vraiment compris le sens de cette auto évaluation procèdent différemment. Sachant qu'ils ne peuvent demander la validation que de cinq items en même temps, ils vont sélectionner les compétences qu'ils maîtrisent parfaitement dans celles qui sont proposées à leur choix. Le professeur pourra amener ses élèves à réaliser que ceux qui

ont réfléchi au choix qu'ils allaient faire ont obtenu la validation de la plupart des compétences demandées, alors que les autres se sont vus refuser plusieurs de leurs demandes.

Dans les demandes de validation, on pourra exiger qu'il soit démontré telle ou telle maîtrise de compétence par des exemples écrits.

Exemple :

« Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour parler de moi, donner mon nom, mon âge, ma nationalité, ma description physique »

Une description dans la langue étudiée sera demandée

On pourrait imaginer aussi de ne pas valider un item dès la première demande si elle se fait de manière trop précoce et indiquer dans le message de refus que l'élève a travaillé dans le bon sens et qu'il pourra demander sa validation dans un temps ultérieur si sa progression va dans le bon sens. Le professeur pourra aussi lui prodiguer aussi quelques conseils utiles. Un dialogue constructif s'établira entre l'élève et le professeur

Cette démarche va donc dans le sens de l'apprentissage de l'autonomie

Mais il est possible d'imaginer d'autres situations.

*Voici quelques propositions de démarches :*

### **Parcours de validation**

**Jour 1 :** Cours normal – identification d'item associé à l'activité – items associés uniquement à l'attention du professeur dans un premier temps. Les élèves auront reçu la liste globale des items en entrée en 6<sup>e</sup>, en 2<sup>nd</sup>e ou à la faculté.

**J + 20 :** Evaluation sommative (écrite / à l'oral) à la fin d'une séquence donnant une première indication d'un niveau acquis dans ses items.

**J + 40 :** Items associés aux activités étudiées annoncés aux élèves – première étape de la validation – selon leur niveau les élèves feront des exercices libres, semi-guidés, guidés. Activités à l'oral enregistrées sur ordinateur. Activités écrites dans un document traitement de texte. Les fichiers ensuite écoutés / lus par le professeur. Une 'validation' ou une 'validation en cours' peut ensuite être signalée à l'apprenant.

**J + 60 :** Deuxième étape de la validation – les élèves feront l'exercice du niveau supérieur : guidée vers semi-guidée, semi-guidée vers libre, libre feront une deuxième activité libre. La validation des items ne sera pas seulement renforcée mais les structures et les connaissances de l'élève révisées. Activités à l'oral enregistrées sur ordinateur. Activités écrites dans un document traitement de texte. Les fichiers ensuite écoutés / lus par le professeur. Une 'validation' ou une 'validation en cours' peut ensuite être signalée à l'apprenant.

**J + 90 :** validation finale de l'item basé sur entretien avec le professeur si c'est à l'oral. Activités écrites toujours dans un document traitement de texte qui sera relu.

On peut donc constater qu'avec ce genre de programme il faut commencer dès septembre à préparer les items pour les valider en janvier et avoir terminé leur introduction en mars pour validation au mois de juin. Les items ne peuvent être ni introduits ni abordés en fin d'année si on veut donner du vrai sens à cet outil et une vraie signification aux critères européens.

### ***Parcours libre***

**ECOUTER** : élève relève un maximum d'éléments – prise de notes – dans un document sonore / vidéo. Ensuite il fait part de ses mots dans un document sonore enregistré par lui-même ou dans un texte bref.

La reconstitution de l'élève peut servir ensuite d'un exercice de téléphone arabe où un autre apprenant (élève B) va écouter le résumé du premier (élève A). Elève B peut ensuite faire sa propre résumé où ensuite écouter le document original et ensuite noter / souligner les différences entre résumé 1 et le document original. Cette dernière ajoute une couche à l'interaction entre élèves et renforcent davantage

**LIRE** : Ressource donnée à l'élève pour lire 1 fois et ensuite reprise par le professeur : l'élève doit écrire / raconter un maximum de choses. Dans un premier temps la compréhension globale est primée plus que la qualité de langage. Plus on avance dans les niveaux, plus la production écrite / orale sera prise en compte.

**PRENDRE PART A UNE CONVERSATION** : Grâce à l'aide d'un microphone l'élève répondre à des questions de nature vaste / plutôt large « describe your family » « describe your house » « what do you want to do when you are older ? » L'élève ne doit pas pré-écouter les fichiers mais répondre sur le moment / le vif. Ces enregistrements peuvent devenir une ressource supplémentaire pour les autres apprenant à écouter et commenter.

**S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU** : Des fichiers audio sont préparés à l'avance comme une activité de texte à trou. Avec son microphone l'élève insère ses réponses dans les blancs de l'enregistrement. « What is your name? How old are you? Where do you live? How many brothers and sisters have you got? Etc.” L'élève peut écouter l'enregistrement une fois avant de répondre pour se situer. Forcément le contraire peut être fait et l'apprenant peut poser des questions aux réponses existantes.

**ECRIRE** : Un thème est donné et dans un temps délimité l'élève doit écrire son texte.

### ***Parcours guidés***

Ici l'apprenant reçoit des questions auxquelles il faut répondre / des activités où il faut justifier si un énoncé est vrai ou faux. Le fait d'avoir des questions lui donne des repères et des cibles à chercher / entendre dans la ressource écrite ou sonore.

**ECOUTER** : des activités de discrimination auditive pourraient être proposées (phrases entières)

**LIRE** : le texte est gardé pendant que l'apprenant fait les exercices.

**PRENDRE PART A UNE CONVERSATION** :

**S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU** : l'élève a devant lui toutes les réponses aux questions du dialogue mais doit les mettre dans le bon ordre et ensuite les enregistrer dans les blancs. Il faudrait limiter le temps de préparation et l'enregistrement à une seule tentative.

**ECRIRE** : les activités demandent l'élève de conjuguer les verbes correctement / de compléter un texte déjà entamé.

### ***Parcours guidé***

Ici l'apprenant (surtout jeune) est amené à faire moins de manipulations personnelles et doit suivre une trame décidée à l'avance par le contenu.

**ECOUTER** : utilisation de dictées / discrimination auditive (mots uniquement) / QCM pour la compréhension donc processus d'élimination pour trouver la bonne réponse.

**LIRE** : activités de repérage de mots-clefs /

**PRENDRE PART A UNE CONVERSATION** : le dialogue est donné à l'élève et il doit tout simplement enregistrer sa version à lui. Ensuite il pourrait passer à deuxième version qui est la sienne.

**S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU** : répétition de mots et de phrases simples / réponses courtes – « Are you a boy ? Yes, I am ? Are you a girl ? No, I m not. Do you speak English ? Yes, I do, a little »

**ECRIRE** : activités de remise en ordre de phrases pré-écrites / texte à trou

## **POUR INFORMATION**

### **Ecouter**

<b>A1</b>	<b>A2</b>
Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même et de ma famille et de l'environnement concret et immédiat si les gens parlent lentement et distinctement	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près, (par exemple moi-même, ma famille, les achats l'environnement proche le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces, de messages simples et clairs

### **Lire**

<b>A1</b>	<b>A2</b>
je peux comprendre des noms familiers des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues	Je peux lire des textes courts et très simples. Je peux trouver une information particulière, prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples

### **Prendre part à une conversation**

<b>A1</b>	<b>A2</b>
Je peux communiquer de façon simple à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions	Prendre part à une conversation : je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si en règle générale je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation

## *S'exprimer oralement en continu*

A1	A2
je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais	je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, mon activité scolaire ou professionnelle actuelle ou récente

## **ECRIRE**

A1	A2
Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple par exemple de remerciement

## *MELIA et l'enseignant*

MELIA permet, comme on l'a vu ci-dessus d'instaurer un dialogue, entre élève et professeur sur les objectifs d'apprentissage.

Par ailleurs, l'enseignant peut afficher un état des demandes ou des validations des compétences par élèves et par classe. Ceci lui permet de voir à quel moment, ces élèves ont fait des demandes, à quel moment, lui les a validées, refusées, et donc à quel moment, ses élèves ont l'impression d'apprendre, voire ont appris, si l'enseignant a accordé l'item.

En outre, si après une série d'activités un enseignant remarque qu'aucune compétence ne lui a été demandée, le professeur pourra se demander si les objectifs des séquences en question ont bien été explicités. Ces élèves n'auraient-ils absolument pas saisi l'objectif qu'il poursuivait ? Cet outil donne donc aussi un cadre sur lequel l'enseignant peut s'appuyer pour construire son cours.

L'enseignant peut, non seulement différer la validation d'un item de compétence, mais aussi suggérer, voire imposer des exercices de contrôle à l'élève afin de vérifier la pertinence de sa demande.